

Société | Nouvelle-Aquitaine: La Région en ordre de marche pour rouvrir les lycées



Au mois de juin prochain, si les conditions sanitaires l'autorisent, les lycées rouvriront leurs portes. D'ici là, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge des lycées travaille à un plan de protection des enseignants et des lycéens pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles grâce, notamment, à la création d'une cellule de suivi quotidien avec les chefs d'établissement pour suivre et résoudre toutes les difficultés...

« Notre priorité est que les chefs d'établissement ne se sentent pas seuls et qu'ils se retrouvent en confiance. » Jean-Louis Nembrini est le vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de l'Éducation. A l'heure où les écoles élémentaires réouvrent progressivement leurs portes, l'autorité régionale planche depuis plusieurs semaines déjà à la préparation du déconfinement dans les lycées. « Actuellement, nous travaillons à la protection de chaque enseignant et élève. Ainsi, les professeurs auront des visières et les lycéens des masques. Tous seront pourvus », assure l'élu. Afin que le chef d'établissement ne soit ni isolé ni seul, la Région a mis en place un groupe de travail afin de répondre le mieux possible aux questions et besoins de chaque professionnel. « C'est une cellule de suivi quotidien avec les chefs d'établissement pour suivre et résoudre toutes les difficultés », détaille Jean-Louis Nembrini. Également, des rencontres avec les associations de parents d'élèves régulières seront organisées.

Une organisation aux petits oignons

Des protocoles communs de reprise d'activité tenant compte des différentes activités des lycées seront également mis en place comme l'adaptation des mesures aux contraintes des lieux, deux nettoyages par jour des locaux et sanitaires, la gestion des flux avec des sens de circulation, le renforcement des fournitures de savon, la réouverture des internats avec une réduction du nombre d'élèves par chambre, des aménagements des locaux (cloisonnement, mesures de distanciation dans les sanitaires...) et le renforcement de la fréquence de nettoyage. Du côté de la restauration, des repas chauds seront servis sur un plateau avec un menu unique et si la configuration des lieux ne le permet pas, le personnel remettra un repas froid. La distanciation sociale sera respectée avec une place sur deux en damier et des plages de déjeuner élargies si nécessaire pour répondre à toutes les contraintes de protection sanitaire.

L'orientation : une priorité

« Notre préoccupation reste toujours et encore l'orientation des jeunes, ajoute Jean-Louis Nembrini, et encore plus

durant cette période car si les entreprises sont fermées que vont devenir tous ces jeunes ? » La Région souhaite donc accompagner les élèves les plus fragiles pour rebondir dès la reprise en renforçant les contacts avec les élèves en orientation (fin de collège et de lycée) afin d'assurer une orientation choisie, en accompagnant les projets d'orientation vers la voie professionnelle pour la rentrée prochaine, en réalimentant des contrats d'apprentissage, et en répondant au besoin d'accueil des jeunes en lycée professionnel et Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Pour ce faire, la Région s'appuie sur l'outil Cap Métiers dans le but de mobiliser prioritairement les élèves en difficulté ou en décrochage, faciliter leur prise en charge et les accompagner par des rencontres avec les enseignants des domaines professionnels et les ambassadeurs métiers. Grâce à sa plateforme téléphonique, Cap Métiers informe et apporte à tous les publics des réponses concernant leurs projets professionnels - les formations, les métiers, l'emploi, les dispositifs de financement - et les aide à se repérer dans l'environnement de la formation, de l'emploi et de l'orientation. Cette plateforme est accessible du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h à 17h au 0 800 940 166.

Des mesures pour la formation professionnelle

Enfin, concernant la formation professionnelle, la Région assure la continuité pédagogique jusqu'à la reprise de l'accueil des stagiaires et des étudiants en formations sanitaires et sociales, et au-delà, la Région met à disposition une plateforme d'enseignement à distance en lien avec l'Université de Poitiers pour toutes les formations sanitaires universitaires (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, spécialités infirmiers et psychomotriciens) et les formations infra-bac (aides-soignants, ambulanciers et auxiliaires de puériculture), des ressources pédagogiques numériques auprès de l'ensemble des organismes de formation en lien avec Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine.

Afin d'aider ce secteur d'activités, la Région s'engage à augmenter le nombre de formations d'infirmiers et d'aides-soignants dès la rentrée 2020, à maintenir la rémunération des stagiaires au mois de mai, de fournir des masques pour les stagiaires de la formation professionnelle, les apprentis et les étudiants du sanitaire et du social ainsi que les formateurs et les enseignants.



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : Region_ALPC_Francoise_Roch
Publié sur aqui.fr le 14/05/2020*

[Url de cet article](#)